

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE ORIENTALE
GOUVERNEMENT PROVINCIAL
MINISTRE PROVINCIAL DU PLAN
AGENCE POUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE
FINANCEMENT DE LA PROVINCE ORIENTALE
« APIF/PO »

RAPPORT SYNTHÈSE DU DINER CONFÉRENCE

DU 09 AOÛT 2013

**ORGANISÉ PAR L'APIF/PO ET LA CHAMBRE DE
COMMERCE DE LA RDC**

MOIS D'AOÛT 2013

Le 09 août 2013 à 19 heures, s'est tenu dans la salle « La fourchette Boyomaise », un Dîner conférence organisé par l'Agence pour la Promotion des Investissements et de Financement de la Province Orientale « APIF/PO » et la Chambre de Commerce de la République Démocratique du Congo « CCRDC », sous le thème : « La promotion de l'entrepreneuriat privé en Province Orientale ».

La modération de cette soirée qui a connu la participation de 98 invités (hormis les agents APIF), était assurée par Monsieur Marcel MIDESO, Directeur Administratif de BELTEXCO.

Le programme comportait 6 points, à savoir :

1. Le mot d'introduction, présenté par le Directeur Général de l'APIF/PO ;
 2. L'intervention du Directeur de CEPROMAD sur l'entrepreneuriat et le marketing ;
 3. L'intervention de la CCRDC par son Secrétaire Général ;
 4. La signature du Protocole de collaboration entre APIF/PO et la CCRDC ;
 5. Le cocktail dinatoire et échanges ; et,
 6. La constitution du Bureau Provisoire du Comité Provincial CCRDC/PO.
- Dans son mot de bienvenue, le Directeur Général de l'APIF/PO a présenté les missions assignées à l'APIF/PO par l'Arrêté provincial portant réorganisation de l'APIF/PO signé par Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province en date du 03 Août 2013.

La première mission assignée à l'APIF/PO est de servir de Bureau Conseil du Gouvernement Provincial dans le cadre de la promotion du secteur privé et des investissements. Il a ensuite encouragé les opérateurs économiques à s'affilier librement aux différentes organisations socioprofessionnelles conformément aux lois de la République. La Direction Générale de l'APIF/PO vise à promouvoir l'entrepreneuriat local afin d'éclorre dans la Province Orientale une classe moyenne d'entrepreneurs locaux dynamiques et disposant des aptitudes capables de pouvoir défendre leurs intérêts vis-à-vis de tout partenaire.

- Après le mot du Directeur Général de l'APIF/PO, le Recteur de l'Université du Centre pour la Promotion en Management et Développement « CEPROMAD », le Professeur NSAMAN ULUTU est intervenu par téléphone à partir de Kinshasa. Dans son exposé, après avoir salué les participants, Le Recteur de CEPROMAD a estimé qu'avant l'indépendance de la RD CONGO, le colonisateur avait mis avant tout l'éducation tournée vers l'obéissance, et avait privilégié l'enseignement à la base, avec comme conséquence peu d'universitaires à l'indépendance.

Aujourd'hui, la nouvelle classe d'universitaires s'est formée avec un esprit managérial libre. Insistant sur l'importance du management dans la création des emplois et l'efficacité des ressources humaines, l'orateur a conclu son exposé en disant que le management est pour l'entrepreneur ce que la médecine est pour le corps humain.

- Le Président Exécutif de la CCRDC, après avoir présenté les membres de sa délégation, a accordé la parole à son Secrétaire général afin de présenter la CCRDC ainsi que son organisation fonctionnelle.

Il sied de noter que la CCRDC a été créée en 1995 et est aujourd'hui présente dans plusieurs pays européens (France, Belgique, Allemagne, Espagne, Angleterre, Grèce, Pologne) et Proche Orient (Israël).

Le Secrétaire Général de la CCRDC a par ailleurs énuméré quelques activités importantes réalisées par sa Chambre, notamment :

- L'organisation d'une semaine Hispano-Congolaise ayant regroupé 50 entreprises Espagnoles à Kinshasa en février 2013 ;
- La mission organisée à Madrid et Kinshasa en 2012-2013 : IMASA (une association d'hommes d'affaires espagnols) va construire des centres de formation moderne pour le compte de l'INPP et des camps militaires;
- L'organisation d'un voyage d'hommes d'affaires marocains en RDC, juin 2013 ;

- La signature d'un protocole d'accord entre le Ministère du Travail et ISAFE (une structure étatique espagnole) pour la formation des formateurs de l'INPP et la construction des 4 écoles modernes de métiers à travers la RDC dont une en Province Orientale ;
- La négociation en cours pour la construction d'un bâtiment médical par Province ;
- La facilitation des contacts entre les milieux d'affaires européens et quelques groupements d'opérateurs économiques congolais. A l'issue de ces contacts, plusieurs femmes commerçantes de la RDC du secteur de l'habillement, de la maroquinerie et quincailleries s'approvisionnent en Espagne ;
- L'organisation des dîners d'affaires, en Allemagne ayant regroupé 150 entreprises allemandes ; à Matadi, avec les entreprises espagnoles et la signature d'un protocole d'accord pour le jumelage de Kinshasa et Barcelone, de Kinshasa et Madrid ; le Football Club Real de Madrid va financer la construction d'une école de foot à Mbuji Mayi ;
- La CCRDC a par ailleurs signé plusieurs protocoles d'accord avec plusieurs structures étatiques et des associations pour l'encadrement des opérateurs économiques de la RDC.

Le Président exécutif de la CCRDC reprenant la parole, a tenu à souligner que la présence de sa délégation ce jour à Kisangani a pour but la promotion des activités des PME car aujourd'hui, le développement de l'économie passe par les PME. De ce fait, la CCRDC travaillera avec l'APIF/PO en Province Orientale.

- **Signature de protocole de collaboration entre l'APIF/PO et la CCRDC**

La signature du protocole de collaboration est intervenue à 20h45' et lue par le Secrétaire exécutif adjoint de la CCRDC.

- **Dîner**

Au cours du repas, des échanges se sont poursuivis et quelques entreprises ont profité de cet instant pour présenter leurs produits, notamment :

- Vodacom qui a annoncée l'installation de ses antennes de communication dans un avenir proche dans tous les villages ;

- Le fournisseur d'accès internet « Microcom » a présenté ses différents produits.

- **Présentation de la structure provinciale de la CCRDC et sa mission en Province Orientale**

La structure provinciale de la CCRDC est constituée d'un Coordonnateur, d'un Coordonnateur Adjoint, d'un Secrétaire Exécutif, d'un Secrétaire Exécutif Adjoint et des Conseillers selon les secteurs d'activités.

Le bureau provisoire sera mis en place pour six mois et après une évaluation il sera mis sur pied un bureau permanent après élection des membres.

Echanges et débats

Au cours des échanges, quelques questions et réponses ont été formulées dont l'essentiel se résume comme suit :

Q1 : Il y a-t-il des critères pour être candidat au bureau CCRDC/Province ?

R : Tout opérateur économique légalement en activité est candidat, le critère c'est la volonté.

Q2 : Quelle différence existe-t-il entre la FEC et la CCRDC ?

R : La réponse se trouve dans l'exposé du Secrétaire général. La CCRDC est une Association sans but lucratif qui regroupe toutes les entreprises privées et mixtes de la RDC. La FEC est une Fédération des Entreprises du Congo.

Q3 : N'y a-t-il pas une confusion des attributions de rôle entre FEC, COPEMECO et CCRDC ?

R : Non, COPEMECO, FEC, CCRDC tous sont au service du pays.

Q4 : Quelle relation hiérarchique existe-t-il entre l'APIF/PO et la CCRDC ?

R : Il n'existe pas de relation hiérarchique. L'APIF/PO est une structure du Gouvernement provincial qui a reçu une mission, de promouvoir le secteur privé

et l'entrepreneuriat local. C'est dans ce cadre par exemple que l'APIF/PO a signé avec la FEC, le 26 octobre 2011 un protocole d'accord comme partenaire pour canaliser les préoccupations des membres de la FEC vers les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds. Il n'y a donc pas une hiérarchisation entre l'APIF/PO et la CCRDC, l'APIF/PO a une mission de service public, la CCRDC est une personne morale de droit qui évolue de façon autonome ; APIF/PO et CCRDC sont des partenaires.

Il y a lieu de préciser qu'un opérateur économique peut être à la fois membre de la FEC et de CCRDC ou d'autres organisations puisque la loi reconnaît la liberté de l'association.

Q5 : Qu'est-ce-que la CCRDC a déjà réalisé concrètement pour la promotion de Chambre d'Agriculture ?

R : La CCRDC encadre déjà au niveau de Kinshasa notamment les Mamans maraichères, les cambistes ; en Province orientale la chambre travaille avec l'APIF/PO.

Q6 : Entre la CCRDC/PO et APIF/PO qui est une agence provinciale, qui supervise les activités ?

R : L'APIF/PO ne peut pas superviser la Chambre ; Elle suscite et l'encadre. La chambre est autonome. L'APIF est en partenariat avec la CCRDC.

Q7 : Comment adhérer à la CCRDC ?

R : L'adhésion est libre, en remplissant un formulaire moyennant 50\$ et d'ici la fin de l'année, payer les cotisations annuelles de 150\$.

Q8 : La CCRDC a-t-elle une politique économique ?

R : Chaque Etat a sa politique en matière économique, en RDC on a opté pour la politique économique libérale, mais c'est toujours l'Etat qui régule, qui détermine le rôle du secteur privé.

Avant le mot de clôture du Président exécutif de la CCRDC, on a procédé à l'enregistrement des candidatures qui servira à constituer le Comité provincial de la Chambre de Commerce en Province Orientale dont la liste de membres sera connue

et transmise ultérieurement à la CCRDC.

Dans son mot final, le Président Exécutif a remercié les participants pour leur présence et a invité à adhérer à la CCRDC.

Le Directeur Général de l'APIF/PO, pour sa part, a remercié l'auditoire pour avoir répondu à son invitation et a encouragé les opérateurs économiques à aller dans le sens d'adhérer et de promouvoir l'économie de la Province Orientale.

Le modérateur a annoncé la fin de la soirée tout en présentant ses remerciements à tous. Une prière dite par le pasteur Kinzonzoli a marquée la fin de la soirée du dîner-conférence aux environs de 22h^{15'}.

Fait à Kisangani, le 9 août 2013